

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 07 juillet 2021 -**

**Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 19 membres.

21/050/VDV

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 3<sup>ème</sup> répartition 2021 - Approbation de conventions - Budget primitif 2021.**

21-37011-DS

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans ce cadre il est soumis à notre approbation une troisième répartition d'un montant global de 446 000 Euros dont 40 000 Euros pour les associations de notre Secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DÉLIBÈRE**

**ARTICLE 1** Sont approuvées les conventions ci-annexées avec les associations sportives de notre Secteur suivantes ainsi que les subventions proposées.

Tiers	Mairie du 6 <sup>ème</sup> secteur – 11/12 <sup>ème</sup> arrondissements	Euros
11916	Amicale Cycliste Marseille Est Chez Mr Arnaud – 33 Avenue Elleon - Bat E – La Valbarelle Heckel – 13011 Marseille EX016918 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 107 950 Euros EX016920 : Action Cyclo cross des plages Marseillaises Date : juin 2021 Budget prévisionnel : 14 000 Euros	2 500      7 000
35584	Association Sportive du Golf de la Salette 65 Impasse des Vaudrans – 13011 Marseille EX017209 : Action 5 <sup>ème</sup> Massalia Ladies Cup de golf féminin Date : 29 mai 2021 Budget prévisionnel : 10 000 €	3 000
11900	Club Athlétique de Marseille Le Phénix Valentinois Stade de la Jouvène – Rue Raymond Pitet – 13011 Marseille EX016971 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 24 810 Euros	3 000
11901	Club Sportif Montolivet Bois Luzy 353 Avenue de Montolivet – 13012 Marseille EX017098 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 18 038 Euros	2 000
11910	Eoures Les Camoins La Treille Sports Stade Henri Pastour les Camoins – 13 Rue Arnould - 13011 Marseille EX017189 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 54 000 Euros	3 000

11922	Football Club National Crimée La Renaissance – 283 Route des 3 Lucs – 13011 Marseille EX017037 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 17 900 Euros	1 200
11913	Jeunesse Sportive de Saint Julien 10 Rue du Groupe Scolaire – 13012 Marseille EX017028 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 94 710 Euros	7 000
37025	Les Rollers Méditerranéens Parc Dessuard – 71 Avenue des Caillols – 13012 Marseille EX017087 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 30 020 Euros	1 500
124360	Marseille Tennis Handisport Parc Dessuard Bat B1 – 71 Avenue des Caillols – 13012 Marseille EX17018 : Action Pratique et découverte du tennis fauteuil pour personne en situation de handicap Date : Tout au long de l'année Budget prévisionnel : 9 826 Euros	2 000
37764	Planète Borg 12 Allée des Fleurs – 13012 Marseille EX017133 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 24 000 Euros	2 000
35283	Ring Olympique Marseille Salle Jean et Gilbert MOLINA – 47 Rue des Crottes – 13011 Marseille EX017115 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 8 400 Euros	4 300
35282	Taekwondo Hagakure 3 Boulevard de la Salette – 13011 Marseille EX016929 : Fonctionnement Budget prévisionnel : 18 735 Euros	1 500

**ARTICLE 2** Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

**ARTICLE 3** Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

**ARTICLE 4** La dépense correspondante d'un montant de 446 000 Euros dont 40 000 Euros pour les associations de notre Secteur sera imputée sur le Budget Primitif 2021 – DS 51502 – fonction 40 – nature 6574.1 – action 2019701.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Sylvain SOUVESTRE**

Enrôlé au CA du 07 Juillet 2021